



ÉDITORIAL

*« On nous fait croire Que le bonheur c'est d'avoir, De l'avoir plein nos armoires décisions de nous, dérisoires »

Eh oui, en cette période de fêtes, chacun a envie de faire plaisir à ses proches... et la consommation atteint son pic annuel ! Néanmoins, il est intéressant de constater comme le fait l'agence « obsoco » qu'on observe depuis quelque temps un frémissement dans la manière de consommer et que de plus en plus le consommateur réfléchit avant d'acheter au coût d'usage réel du produit en y intégrant sa durée de vie probable, son entretien, sa consommation.

La crise engendre de nouvelles habitudes, location, objets en seconde vie mais lorsqu'il achète neuf, le consommateur souhaite le prix le plus juste. Seuls 7% des sondés estiment que le prix juste est obligatoirement le plus bas, 39% estiment qu'il s'agit du meilleur rapport qualité-prix, 28% un prix qui assure une rémunération satisfaisante du producteur et des conditions

de production respectueuses de l'homme et de l'environnement...

Un prix bas peut donc être jugé injuste et un prix haut légitime et jugé acceptable par un gain perceptible pour soi ou pour la société.

72% des personnes interrogées estiment avoir été déçues par la qualité des achats faits dans l'année écoulée. 45% disent faire beaucoup plus attention à la qualité qu'il y a 5 ans.

Et si la crise avait l'avantage de nous faire reconsidérer nos réels besoins, redécouvrir les critères de solidité et durabilité, et donner du sens à nos achats ! ce que d'aucuns appelleraient « la consommation responsable »...

Armande Spilmann

Vous avez reconnu : « foule sentimentale » d'Alain Souchon

SOMMAIRE

- Éditorial.....p. 1
- Réserve naturelle régionale des prairies humides de Courteranges : bientôt 5 ans !.....p. 2 et 3
- Campagne de France 2^e partie : le recul français en territoire du Parc.....p. 4 et 5
- Un village, un personnage.....p. 5
- Savez-vous que ? Histoire des voies de chemin de fer dans le PnrFO.....p. 6 et 7
- Un ami récompensé.....p. 7
- On a lu.....p. 7
- A la poursuite du Lapin Blancp. 8
- Animations.....p. 8
- Abonnement.....p. 8



RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES PRAIRIES

Eh oui déjà ! La délibération du Conseil Régional de Champagne-Ardenne classant ces 28 hectares en réserve naturelle date du 8 mars 2010. C'était la conclusion d'une longue histoire naturelle qui, d'inventaires en connaissances, a révélé les richesses du lieu.

Cette histoire débute en 1985 avec la réalisation des inventaires des zones naturelles d'intérêts écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) inventoriées par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Ils ont ensuite été utilisés pour désigner les sites naturels « importants » en vue notamment d'intégrer le réseau des Sites Natura 2000.

Ces inventaires ont lieu uniquement dans la partie Ouest (cf. carte de situation). A cette occasion, la commune de Courteranges, le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient (PNRFO) et le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne (CENCA) prennent connaissance de la richesse, notamment floristique, du site. Dès lors, tout est mis en œuvre pour préserver ces prairies des labours qui font disparaître la flore caractéristique de ces zones humides. La commune joue un rôle majeur en acquérant petit à petit ces parcelles dès que l'occasion se présente, soit en les achetant soit en les échangeant, particulièrement sur ce secteur Ouest.

Plusieurs années passeront avant qu'un coup d'accélérateur ne soit donné. En 1996, la commune entreprend des démarches pour faire classer ce site au titre de Natura 2000 (Zone Spéciale de Conservation n° 45 ; validée en 2003) soutenue par le PNRFO et le CENCA. En 1998, le PNRFO fait appel à un stagiaire botaniste pour mettre à jour les inventaires floristiques de ces prairies, mais aussi de celles situées le long de la rue des Noues peu ou pas prospectées. Les bonnes surprises sont de taille ! De nouvelles espèces rares et protégées jusqu'alors inconnues à Courteranges sont découvertes : Renoncule à feuilles d'Ophioglosse, Inule des fleuves, Violette naine, Germandrée des marais... Et ce ne sont là que les plantes ! La municipalité va accentuer son action de préservation : à l'occasion de l'élaboration de son POS en 2003, ces prairies seront exclues des zones constructibles et d'autres parcelles seront acquises. Un nouveau partenaire des plus importants apparaît : l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) qui soutient financièrement l'acquisition foncière de zones humides par les collectivités jusqu'à 80%.

Pour autant, le classement des sites en ZNIEFF ou ZSC ne protège pas complètement ces zones naturelles car ce ne sont pas des classements dits réglementaires. Un premier projet dit d'APPB (Arrêté préfectoral de protection de biotope) est étudié



Périmètres de la RNR des Prairies humides de Courteranges (secteurs dits Ouest et Est)

pour durcir la protection des prairies mais le hasard ou le destin ont voulu qu'à cette époque les lois de décentralisation donnent aux Régions des compétences environnementales. La Région Champagne-Ardenne se tourne naturellement vers le PNRFO qui, avec la commune de Courteranges, propose en 2008, au titre des Réserves naturelles régionales le classement des prairies humides, concrétisé en 2010. Le site étant bien documenté et le nombre de propriétaires limité (la commune ayant racheté plusieurs parcelles) les démarches sont très rapides.

1985 / 2010 : 25 ans se sont écoulés entre la prise de connaissance de l'importance environnementale et la protection effective.

Actuellement, les financeurs de la RNR sont la Région Champagne-Ardenne, l'AESN, l'Europe et le PNRFO. La commune de Courteranges joue un rôle prépondérant en assurant au maximum la maîtrise foncière. A noter que la nouvelle équipe municipale s'est dotée d'une commission Environnement, ce qui confirme l'implication de la commune dans la gestion de son patrimoine naturel.

Le statut de Réserve naturelle est le plus élevé en matière de protection de l'environnement. Le règlement voté par le Conseil régional liste les interdictions sur le site. Il est parfois frustrant pour les riverains et/ou amoureux de la nature de se voir interdire l'accès à ces petits trésors.

On peut relativiser en se disant que :

- si personne n'avait dit que ces milieux étaient exceptionnels, personne n'irait.
- même si la RNR n'existait pas, ces prairies seraient des parcelles agricoles, privées pour la plupart et on ne serait pas plus autorisé à s'y promener.
- des aménagements pédagogiques sont encore en cours d'installation et des visites encadrées par les gestionnaires sont possibles dont certaines avec les Amis du Parc !



Animation avec des scolaires en juillet 2013

Même la pratique de la chasse fait l'objet d'aménagements particuliers ; une convention entre la société de Chasse de Courteranges et la réserve naturelle est d'ailleurs en cours de signature.

L'objectif principal de la RNR des Prairies humides de Courteranges est bien de maintenir la richesse floristique et faunistique, voire de l'améliorer.

HUMIDES DE COURTERANGES : BIENTÔT 5 ANS !

Le plan de gestion décennal 2013-2022 a été présenté et validé en Région en novembre 2013.

La plus grande partie de la réserve étant constituée de prairies de fauche à des fins de production de foin, cette pratique n'a pas été remise en cause. C'est d'ailleurs la fauche qui permet l'entretien de ces prairies sans quoi elles évolueraient en friche. La RNR interdit le labour qui ferait disparaître ces plantes si particulières et préconise la fauche dite tardive après le 14 juillet au lieu de mi juin ou fin juin dans un système agricole classique. Cette pratique permet aux plantes d'accomplir leur cycle de reproduction sans être coupées avant leur mise à graines et assure ainsi leur pérennité dans ces prairies.



Travaux sur le chemin du Râle

Les haies et arbres isolés sont l'objet de toutes les attentions. Ils structurent le paysage, sont d'un intérêt esthétique indéniable et bien sûr abritent une faune et une flore spécifiques. Des travaux réguliers d'entretien de lisières sont effectués. Une peupleraie de 1,5 ha a été éliminée.

Le marais est géré d'une manière particulière. Depuis 2005, ce sont des chevaux qui ont été choisis pour la gestion écologique de ces parcelles longuement inondées. Cette race Konik Polski est très rustique et s'accommode de tout : rudesse du climat, parasitisme, nourriture, rien ne l'arrête ! Une convention de suivi des chevaux avec un éleveur local permet une surveillance quasi-permanente des animaux. C'est sur ce marais que se trouve la population de Renoncules à feuilles d'Ophioglosse, espèce protégée au niveau national. Alors que quelques dizaines de pieds avaient été inventoriés en 1998, c'est plus de 2500 qui ont été comptés par les botanistes du CENCA en 2012. Ces petits boutons d'or rarissimes dans le Nord-Est de la France ont largement profité du pâturage, les chevaux ne les trouvant pas du tout à leur goût.

Les interventions d'entreprises sont possibles à l'intérieur de la RNR. Cependant, les conditions de mise en œuvre doivent être conformes avec les préconisations des gestionnaires. Cette année 2014, des travaux conséquents ont eu lieu : dégagement de lisières et d'arbres le long de la ligne haute tension (secteurs Ouest et Est) ; broyage des prairies pâturées (effectué par les gestionnaires) pour faire reculer les repousses de saules et diversifier la végétation du marais ; broyage des lisières sur le secteur Est, et mise en sécurité du chemin du Râle. Concernant ces derniers travaux, c'est la commune de Courteranges qui a



Renoncules à feuilles d'Ophioglosse

financé la coupe et le dégagement des quelque 80 arbres (saules blancs) lesquels ont été stockés sur le remblai en vue d'un prochain broyage (plaquettes).

Les inventaires naturalistes menés depuis de nombreuses années et l'augmentation de la pression de recherche des espèces depuis la création de la réserve nous montrent que la RNR des prairies humides de Courteranges se porte très bien : 260 espèces de plantes (dont 18 patrimoniales, ce qui est énorme au vu de la surface de la réserve), 130 d'oiseaux (dont 68 nicheurs), 23 de mammifères, 4 de reptiles, 5 d'amphibiens, 36 de papillons « de jour », 29 de libellules entre autres !

Pour que tout le monde puisse profiter de ce cœur de nature et bien que l'accès à l'intérieur de la réserve soit interdit, des aménagements ont été créés et d'autres vont l'être prochainement : aire d'accueil et panneau de présentation, hôtel à insectes, tour à hirondelles. Des panneaux explicatifs vont être bientôt mis en place et le projet de sentier d'interprétation est toujours d'actualité. En 2013, 185 enfants et 152 adultes ont été accueillis sur la RNR par le garde-animateur. Nous avons même eu droit à notre petit moment de gloire le 30 août 2013 en apparaissant dans le journal de 13h00 de TF1 ! La RNR a également été mise à l'honneur dans le cadre d'un film sur la biodiversité régionale et s'est même exportée au Brésil lors d'un reportage sur les zones humides du bassin Seine-Normandie. Des animations avec les enfants de l'école sont régulièrement mises en place (temps scolaire ou NAP).

Pour conclure, on peut dire que les objectifs de conservation sont atteints. La communication et la sensibilisation restent à développer pour convaincre qu'un cadre de vie agréable passe aussi par un environnement préservé.

Fabrice Joachim

Petit lexique :

AESN : Agence de l'Eau Seine-Normandie
 APPB : arrêté préfectoral de protection de biotope
 CENCA : Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne
 NAP : nouvelles activités périscolaires
 PNRFO : Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
 POS : plan d'occupation des sols
 RNR : réserve naturelle régionale
 ZNIEFF : zones naturelles d'intérêts écologique, faunistique et floristique
 ZSC : zone spéciale de conservation

CAMPAGNE

2^e partie : le recul français

L'Histoire parle peu des combats de la Campagne de France qui se sont déroulés sur le territoire du Parc après le 2 février 1814. L'Empereur, qui a quitté Piney au petit matin du 3 février pour se rendre à Troyes, poursuit le combat contre l'aile droite des alliés commandée par Blücher au nord de l'Aube.

L'Histoire est riche des récits de batailles, souvent victorieuses, menées directement par l'Empereur, elle est plus discrète avec celles, le plus souvent perdues, qui se sont déroulées contre l'aile gauche de la coalition commandée par Schwarzenberg, dans le triangle Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine et Troyes.

Ci-dessous, dans l'ordre, les stèles commémoratives des hauts lieux du sud de la Campagne de France, de Clérey à Dolancourt.

Clérey

Dans le sud de l'Aube, le feld-maréchal Schwarzenberg, qui commande l'aile gauche des alliés, déplace son état-major de Bar-sur-Aube à Bar-sur-Seine. Le 3 mars, la division du général autrichien Bianchi entre dans Clérey où il installe ses troupes. Napoléon a confié à la Vieille Garde la mission de retarder l'avancée de l'ennemi, qu'il veut maintenir isolé des troupes de Blücher. Le 4 mars, le général français Mortier chasse la division de Bianchi de Clérey, infligeant aux Autrichiens une perte d'un demi-millier d'hommes.

Lusigny

Le 3 février, Napoléon est sorti du territoire du Parc au niveau de Mesnil-Sellières. Il séjourne à Troyes jusqu'au 6 février, y revient du 24 au 26 pendant que se tiennent les « pourparlers de Lusigny ». Après l'échec du congrès de Chatillon, une nouvelle tentative de négociations est organisée à Lusigny dans une maison occupée par le général Henri de Prusse, qui y a installé son QG. La tentative avortera le 28 sur un constat d'échec.

Magny-Fouchard

À Magny-Fouchard, le prince royal du Wurtemberg, qui commande l'arrière-garde de troupes alliées, profite du calme relatif de sa position pour avancer sur Dolancourt depuis Bar-sur-Aube.

Vers 2 heures, quatre escadrons français venus de Vendevre testent les Wurtembergeois, qui les repoussent, tandis que le 2^e corps de cavalerie sort à son tour de Vendevre et marche sur Magny-Fouchard.

Le prince royal dira pourquoi il ne pousse pas son avantage : *« J'avais des raisons majeures pour éviter un engagement sérieux, je repliai donc mon avant-garde en arrière du village et tout se borna à une simple canonnade. D'après le dire des prisonniers, l'Empereur avec le gros de ses forces, se serait porté hier vers sa droite laissant seulement un corps à Troyes et un à Bar-sur-Aube. Je ramène ce soir mes avant-postes jusque vers Dolancourt ».*

Dolancourt

À Dolancourt, le 28 février est plus meurtrier. Le maréchal Oudinot tente de passer le pont pour joindre Vendevre avec son corps d'armée. Depuis les crêtes, les Autrichiens le suivent de près vers le même objectif. Un troisième homme trouve un passage par Eclance : le comte russe Pahlen. À la tête de sa cavalerie légère, il arrive sur l'autre rive avant que tous les Français aient traversé, il les pilonne de ses huit batteries. Ceux des Français qui survivent le doivent à une charge d'infanterie qui déloge les Russes en marchant face aux canons. La bataille de Dolancourt est qualifiée de « combat sanglant ».

Mesnil-Saint-Père

Pahlen cherche alors à prendre à revers, par la Forêt d'Orient, le corps français du général Gérard en position à Vendevre. Gérard a laissé le général Chasse positionné à Mesnil-Saint-Père, bloquant Pahlen sur un chemin marécageux. Gérard se replie prudemment sur Troyes, suivi par Chasse dès que les cuirassiers français tiennent Pahlen en respect. Pahlen, qui ne cherche pas l'affrontement, part pour Géraudot et bivouaque près de la ferme Saint-Victor dont il brûle un bâtiment pour se chauffer.

Seulement quelques coups de fusil et quelques mouvements des troupes troublent le calme du bivouac. Mais aux yeux des habitants, la manœuvre passe pour une bataille et le bivouac de Pahlen pour une repréaille. La légende s'en empare, avec le temps on parlera de « Champ d'Honneur » et de combats sanglants.

Thennelières

Le 3 mars, Gérard, malade, est couché dans la paille du presbytère de Thennelières. Le maréchal Oudinot est à Troyes, en seconde ligne. Gérard dispose de trois divisions pour bloquer l'entrée de Troyes, tandis que les cuirassiers de Saint-Germain couvrent la route de Troyes à Saint-Parres-aux-Tertres. Tout est paré, sauf Bouranton qu'Oudinot néglige. Pahlen sort de Dosches par les hauteurs, contourne Laubressel, passe par Bouranton et fond sur Thennelières où il s'empare de l'artillerie de Gérard. Si les cuirassiers français n'étaient arrivés à temps, le général français lui-même aurait été fait prisonnier.



Borne napoléonienne à Thennelières

Laubressel

Napoléon a confié à Oudinot la mission de freiner l'avancée de l'armée de Bohême. En ce 3 mars 1814, le corps russe du prince Gortschakoff arrive de Lusigny pour chasser les Français de

DE FRANCE is en territoire du Parc

Laubressel et poursuivre sa progression sur Troyes. Le général français Rottembourg, à la tête de la deuxième division de la jeune Garde (les Marie-Louise) est chargé de défendre le village ou, pour le moins, de retarder l'avancée de l'ennemi. Le ciel est bas, les Français résistent jusqu'à la nuit, qui tombe heureusement tôt, ce dont ils profitent pour se retirer discrètement.

Le lendemain, l'armée de Bohême entre dans Troyes.



La bataille de Laubressel - 3 mars 1814

Courteranges

Je m'étendrai davantage sur la bataille de la Guillotière. Le 3 février dans la journée, Napoléon, après avoir fait détruire tous les ponts sur la Barse en amont de celui de la Guillotière, fait placer 5 à 600 hommes avec 5 ou 6 pièces de canon pour garder le pont. Le maréchal autrichien Colloredo, arrivé de Dienville à Lusigny où 150 000 hommes sont déjà installés, pousse une reconnaissance jusqu'à la Guillotière, gardée par le 10^e hussard. La nuit tombe, il gèle fort. Au petit matin, Colloredo tente une nouvelle avancée. L'Empereur, alerté de la présence des troupes autrichiennes sur l'autre rive, a renforcé le dispositif dans la nuit, Colloredo va perdre 1 millier d'hommes !

Au matin du 5, le général Gérard abandonne la Guillotière et regroupe ses troupes à l'entrée de Troyes puis reprend le pont,



La défense du pont de la Guillotière

culbutant les Autrichiens qui repassent sur l'autre rive quand Colloredo, blessé, est évacué sur Vendevre.

Le 6, la fusillade fait rage. Alors qu'avec la Grande Armée Napoléon amorce son repli, l'arrière garde passe à l'offensive pour sécuriser le mouvement. Elle franchit la Barse et fonce sur Lusigny. A la tombée de la nuit, les troupes françaises s'évanouissent vers Troyes, laissant une centaine de hussards qui alimentent les feux pour laisser croire à l'ennemi que la troupe est toujours en place. Le 7 mars au matin, le prince de Wurtemberg, furieux d'avoir été berné s'élance sur Troyes qu'il atteint par la porte Saint-Jacques. Trop tard pour surprendre l'Empereur, protégé durant 12 heures par la ténacité de son arrière garde, et toute une nuit par seulement quelques dizaines de hussards alimentant les feux face à toute une armée.

Dolancourt

Napoléon est descendu de Saint-Dizier pour reprendre Bar-sur-Aube. Le 29 mars, il entre dans Dolancourt où il apprend que les coalisés sont aux portes de la capitale. Il hésite : doit-il poursuivre sur l'est en escomptant que les alliés le suivent ou marcher sur Paris pour les affronter de front ? Il monte en berline, se dirige sur Troyes, puis Sens, Juvisy... où il apprend que Paris a capitulé.

André Thiennot

UN VILLAGE, UN PERSONNAGE

« Si tous ne sont pas illustres, aucun n'est sans mérite »

BRIEL-SUR-BARSE

Ce village est nommé Brieium en 1101.

En 1667, François I^{er} de Mesgrigny construit un château avec dépendances : colombier, remise, grange, glacière. Du château démoli dans les années 1920, il reste le parc et la ferme de la Bergerie. C'est un autre événement qui a retenu mon attention : la guerre des saints aurait pu avoir lieu ! Le patron de la paroisse était saint Antoine de Padoue. Sa fête, le 13 juin, tombait en pleine fenaison, c'était incompatible, on décida de changer de patron. Jean et Françoise Liénard dans « Les pages d'histoire locale de Briel-sur-Barse » retracent ainsi la polémique qui s'en suivit et son dénouement :

« Attention ! disaient les anciens du pays. Saint Antoine sera certainement contrarié et son ressentiment accablera pour longtemps Briel. Très habilement, les gens du pays s'adressèrent au guerrier saint Maurice, dont la fête tombait beaucoup mieux. Ils l'armèrent de pied en cap et le prièrent de les protéger contre les retours offensifs et la rancœur possible de saint Antoine. Depuis lors, le pays a changé de patron et rien de fâcheux ne s'est produit. On voit simplement dans l'église de Briel, à droite et à gauche du maître autel, la statue cuirassée d'un saint Maurice redoutable, et un saint Antoine tout chétif qui se garde bien de récriminer ».



Ghislaine Simonnot

HISTOIRE DES VOIES DE CHEMIN DE FER DANS LE PNRFO

Au 13^e siècle, les marchands qui se rendaient aux célèbres foires de Champagne reliaient Nîmes à Troyes en 20 à 30 jours. Six siècles plus tard, 20 à 30 jours étaient toujours nécessaires pour joindre les deux villes. L'apparition du chemin de fer au 19^e siècle allait révolutionner les temps de parcours entre les villes de France.

La première ligne de chemin de fer en France relie Saint Etienne à Andrézieux (17 kilomètres), elle est inaugurée le 1^{er} octobre 1828. La première grande liaison entre Lyon et Saint-Etienne est ouverte en 1832 uniquement au trafic marchandises et ce n'est qu'en 1844 qu'on y assure un service régulier de trafic voyageurs.

Sous le second empire, l'essor du chemin de fer est foudroyant. Après la guerre de 1870, de nombreuses petites lignes se construisent pour desservir toutes les sous-préfectures de France et la plupart des chefs-lieux de canton. Sous la 3^e république, en 1914, le réseau atteint 50 000 kilomètres.

Si Troyes est la dernière agglomération en France de plus de 100 000 habitants à ne pas être reliée à Paris par l'électricité, elle fût par contre l'une des premières à accueillir le chemin de fer. Le 6 avril 1848, la ligne Montereau - Troyes, raccordée au réseau P.L.M. (Paris - Lyon - Marseille) est inaugurée. Sa première gare, appelée l'embarcadère était située où se trouve maintenant l'Espace Argence.

Intéressons-nous aux lignes de chemin de fer qui traversaient et traversent de nos jours le territoire du PNRFO.

TROYES – CHALONS-EN-CHAMPAGNE

La ligne de chemin de fer Troyes – Châlons est la section d'une liaison qui reliait Orléans à Châlons-en-Champagne sous le numéro 26. Elle fut inaugurée le 6 mars 1873, sa mise en service intervint le 6 octobre 1875.



En 1878, l'Etat rachète la ligne à la Compagnie de Chemin de Fer d'Orléans à Châlons. Il fait construire une deuxième voie qui sera ouverte à la circulation le 16 juillet 1881. Cette dernière sera démontée par les Allemands durant la seconde guerre mondiale.

Le 1^{er} janvier 1884, l'État rétrocède la ligne à différentes compagnies dont celle de l'Est pour la section Sens - Châlons. Cette dernière quitte le faisceau de Troyes au raccordement de Preize. Elle traverse le PNRFO sur environ 5 kilomètres situés sur les communes d'Assencières et Luyères.



Fermée au trafic voyageurs depuis le 28 mai 1972, la ligne est toutefois ouverte au trafic marchandises de Châlons à Luyères. Elle est totalement neutralisée entre Creney et Luyères.

Des projets de réouverture se font jour. Mais à quelle date ?

TROYES - BRIENNE-LE-CHATEAU

Cette ligne est mise en service le 1^{er} décembre 1886. En 1951, cette section était à double voies, à cantonnement téléphonique⁽¹⁾. La charge autorisée était de 1300 tonnes de Troyes à Brienne et de 1800 tonnes de Brienne à Vallentigny - Maizières.

La section Troyes - Brienne faisait partie à l'origine d'une ligne qui reliait Troyes à Vallentigny sous le numéro 26.7. Elle a été fermée au trafic voyageurs le 1^{er} décembre 1950. Elle était totalement neutralisée lorsqu'elle fut ré-ouverte très récemment pour les trains de marchandises.

Son parcours est pratiquement en totalité sur le territoire du PNRFO. Elle quitte le faisceau de Troyes à la bifurcation de Saint-Julien-les-Villas, enjambe la Seine, la vieille Barse puis la Barse, traverse les gares de Thennelières, Piney, Brevonnes et Mathaux. Après avoir franchi l'Armance et l'Aube, la ligne est rejointe par l'embranchement de Dienville pour arriver à Brienne.

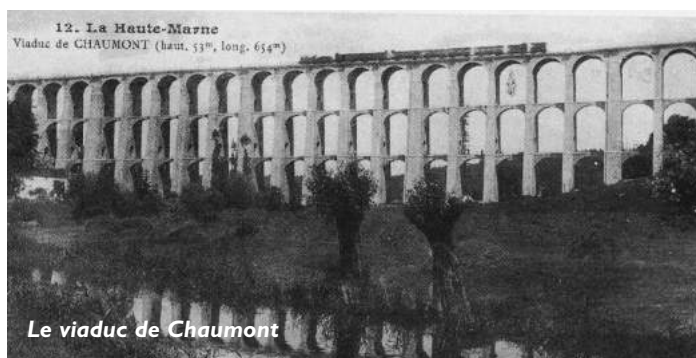


TROYES – CHAUMONT

La section Troyes - Chaumont (considérée aujourd'hui comme le quatrième tronçon de la ligne 4 Paris - Mulhouse) est inaugurée le 18 avril 1857. Le 25 avril 1857, le trajet Paris – Troyes - Chaumont est mis en exploitation, un omnibus effectue le parcours en 8 heures et 20 minutes.

La ligne quitte le faisceau de Troyes à la bifurcation de Saint-Julien-les-Villas. Elle traverse le PNRFO en desservant les gares de Lusigny, Montiéramey, La Villeneuve-au-Chêne, Vendeuvre-sur-Barse après avoir franchi la Barse par un long viaduc, Jessains pour se diriger vers Bar-sur-Aube.

La ligne Paris - Troyes - Mulhouse est aujourd'hui la seule à être ouverte au trafic voyageurs, mais dans le PNRFO, seule la gare de Vendeuvre reste en activité pour les passagers.



VITRY-LE-FRANÇOIS - JESSAINS

Longue de 54 kilomètres, la ligne de Vitry-le-François à Jessains a été inaugurée le 1^{er} décembre 1886. Elle reliait par Brienne-le-Château les lignes Paris - Strasbourg et Paris - Mulhouse. La section Brienne-le-Château – Jessains est en totalité sur le territoire du PNRFO.

Quittant Brienne-le-Château, elle se dirige vers Dienville, traverse l'Aube, dessert Unienville, Juvanzé et rejoint à Jessains la ligne Troyes - Chaumont.

Elle a été fermée au service voyageurs le 15 mai 1938.

De nos jours, la section Dienville - Jessains a complètement disparu.

Gérard Schild

Source : CAPET Guy, L'histoire des chemins de fer dans l'Aube et ses environs, Les éditions de la Maison du Boulanger

(1) Le cantonnement permet d'assurer l'espacement entre deux trains sur une même voie pour éviter qu'ils ne se rattrapent. Ce système est aujourd'hui automatique mais à l'époque, le chef de gare devait téléphoner au chef de la gare précédente pour signaler que le train venait de passer.

PARIS, TROYES, CHAUMONT & BELFORT

STATIONS	S. D.	Omni	Omni	Omni	Exp.	Exp.	Exp.	Exp.	Exp.	Exp.	Exp.	Exp.	Exp.	Exp.	Exp.	Exp.	Exp.	Exp.	Exp.	Exp.
Paris, d.p.	5 25	8 07	10 14	12 21	14 28	16 35	18 42	20 49	22 56	25 03	27 10	29 17	31 24	33 31	35 38	37 45	39 52	41 59	44 06	46 13
Langueville	5 35	8 17	10 24	12 31	14 38	16 45	18 52	20 59	23 06	25 13	27 20	29 27	31 34	33 41	35 48	37 55	39 62	41 69	43 76	45 83
Nogent-sur-S.	5 45	8 27	10 34	12 41	14 48	16 55	19 02	21 09	23 16	25 23	27 30	29 37	31 44	33 51	35 58	38 05	40 12	42 19	44 26	46 33
Wazny (s.)	5 55	8 37	10 44	12 51	14 58	17 05	19 12	21 19	23 26	25 33	27 40	29 47	31 54	34 01	36 08	38 15	40 22	42 29	44 36	46 43
Pont-sur-S.	6 05	8 47	10 54	13 01	15 08	17 15	19 22	21 29	23 36	25 43	27 50	29 57	32 04	34 11	36 18	38 25	40 32	42 39	44 46	46 53
Romilly-s.	6 15	8 57	11 04	13 11	15 18	17 25	19 32	21 39	23 46	25 53	28 00	30 07	32 14	34 21	36 28	38 35	40 42	42 49	44 56	47 03
Mailliencourt	6 25	9 07	11 14	13 21	15 28	17 35	19 42	21 49	23 56	26 03	28 10	30 17	32 24	34 31	36 38	38 45	40 52	42 59	45 06	47 13
Châlons	6 35	9 17	11 24	13 31	15 38	17 45	19 52	21 59	24 06	26 13	28 20	30 27	32 34	34 41	36 48	38 55	41 02	43 09	45 16	47 23
Montgrisy	6 45	9 27	11 34	13 41	15 48	17 55	20 02	22 09	24 16	26 23	28 30	30 37	32 44	34 51	36 58	39 05	41 12	43 19	45 26	47 33
Vailant (s.)	6 55	9 37	11 44	13 51	15 58	18 05	20 12	22 19	24 26	26 33	28 40	30 47	32 54	35 01	37 08	39 15	41 22	43 29	45 36	47 43
St-Monnan	7 05	9 47	11 54	14 01	16 08	18 15	20 22	22 29	24 36	26 43	28 50	30 57	33 04	35 11	37 18	39 25	41 32	43 39	45 46	47 53
Savigny (s.)	7 15	9 57	12 04	14 11	16 18	18 25	20 32	22 39	24 46	26 53	29 00	31 07	33 14	35 21	37 28	39 35	41 42	43 49	45 56	48 03
Fay	7 25	10 07	12 14	14 21	16 28	18 35	20 42	22 49	24 56	27 03	29 10	31 17	33 24	35 31	37 38	39 45	41 52	43 59	46 06	48 13
Saint-Lyé	7 35	10 17	12 24	14 31	16 38	18 45	20 52	22 59	25 06	27 13	29 20	31 27	33 34	35 41	37 48	39 55	42 02	44 09	46 16	48 23
Barbery	7 45	10 27	12 34	14 41	16 48	18 55	21 02	23 09	25 16	27 23	29 30	31 37	33 44	35 51	37 58	39 65	41 72	43 79	45 86	47 93
Troyes arr.	7 55	10 37	12 44	14 51	16 58	19 05	21 12	23 19	25 26	27 33	29 40	31 47	33 54	36 01	38 08	40 15	42 22	44 29	46 36	48 43
Romilly d.p.	8 05	10 47	12 54	15 01	17 08	19 15	21 22	23 29	25 36	27 43	29 50	31 57	34 04	36 11	38 18	40 25	42 32	44 39	46 46	48 53
Montant	8 15	10 57	13 04	15 11	17 18	19 25	21 32	23 39	25 46	27 53	29 60	31 67	33 74	35 81	37 88	39 95	42 02	44 09	46 16	48 23
Langry	8 25	11 07	13 14	15 21	17 28	19 35	21 42	23 49	25 56	28 03	30 10	32 17	34 24	36 31	38 38	40 45	42 52	44 59	47 06	49 13
Montdenne	8 35	11 17	13 24	15 31	17 38	19 45	21 52	23 59	26 06	28 13	30 20	32 27	34 34	36 41	38 48	40 55	43 02	45 09	47 16	49 23
Belfort arr.	8 45	11 27	13 34	15 41	17 48	19 55	22 02	24 09	26 16	28 23	30 30	32 37	34 44	36 51	38 58	41 05	43 12	45 19	47 26	49 33

Fiche horaires ligne Paris-Troyes-Chaumont-Belfort

ON A LU

UN AMI RÉCOMPENSÉ

Mercredi 10 décembre 2014, dans la salle du Conseil général de l'Aube, Christophe Dham, Conseiller général de Villenauxe, président de la commission culturelle, entouré d'une trentaine de personnes, décernait le prix littéraire 2014 du Conseil général de l'Aube à André THIENNOT à son livre autobiographique « L'ours de mon père » réalisé après plusieurs années d'écriture.

André est bien connu de vous tous, il est la cheville ouvrière de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Piney et Alentours (ASPPA), un grand familier de l'histoire locale et particulièrement des « Luxembourg de France ». Il est aussi membre du conseil d'administration des Amis du Parc et toujours rédacteur de l'Escarboucle (après en avoir été directeur). La reconnaissance de son écriture nous fait plaisir. Pas d'emphase dans son style sincère, les mots sont choisis, imagés, le flot coule sans heurt avec un brin de malice ou d'humour.

Bravo l'ami André ! L'ensemble du conseil d'administration s'associe aux félicitations qui vous ont été adressées !



André Thiennot applaudi par l'assemblée réunie



« L'OURS DE MON PÈRE »

« L'ours de mon père », c'est bien sûr l'histoire de la fabrication de cet ours qui fut sans doute le premier ours en peluche de France mais c'est aussi celle d'André, « petit gars de la campagne » ainsi qu'il se définit lui-même qui, après les bancs de l'école, et l'apprentissage dans l'entreprise familiale, a exercé pendant 45 ans le métier qui lui semblait le plus beau du monde : fabriquer au-delà des jouets, des rêves d'enfants. Nous y retrouvons le bonheur simple de la famille Thiennot pendant les 30 glorieuses où se développe le petit atelier de Piney qui deviendra une entreprise avec près de 70 employés.

Un morceau de vie d'une époque où tout est authentique, un message pour que se conserve la mémoire, une jolie histoire !

La concurrence asiatique aura raison de la fabrique de jouets Thiennot et l'entreprise de Piney fermera ses portes en 1993.

* « L'ours de mon père » (éditions du Pythagore) est disponible, entre autres, à la librairie les Passeurs de Textes à Troyes.

RANDONNÉES

(2,50 euros pour les non adhérents et gratuit pour les adhérents)

Samedi 16 janvier

Randonnée

« à deux bâtons »

RDV à 13h30

sur la place de la mairie d'Assencières

Dimanche 15 février

Randonnée

« Histoire de l'eau à Troyes : puits et fontaines »

RDV à 14h00

devant la Fontaine Argence

Dimanche 22 mars

37^e Brevet Pédestre

du Parc au départ de Piney

RDV à partir de 9h00 au COSEC de Piney

4 parcours :

25 km, 17 km, 10 km et un circuit de 5 km accessible aux personnes à mobilité réduite

- Adultes : 5 €

- Étudiants, licenciés FFRP, Amis du Parc : 4 €

- Gratuit pour les moins de 12 ans



A LA POURSUITE DU LAPIN BLANC

Pour la 3^e fois cette année, les Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient étaient sollicités pour encadrer un groupe de marcheurs, ces derniers venant de Le Perreux (94). Leur souhait : randonner à proximité du Lac de la forêt d'Orient. Le groupe de 22 personnes est reçu par Jean-Marie, Jean-Pierre et Ghislaine à la Capitainerie de Mesnil-Saint-Père. Chacun écoute avec attention les explications, carte à l'appui, sur la création du PNRFO et sur le fonctionnement des barrages Seine et Aube données par Jean-Marie. Ouf, le risque d'une inondation s'éloigne ! Nous quittons le bord du lac pour emprunter le « chemin du Lapin Blanc⁽¹⁾ ». Quel nom agréable, quel bonheur ce chemin. Nous découvrons



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



L'assemblée générale de l'association aura lieu le **vendredi 17 avril 2015 à 17h30 à la salle des fêtes de Dosches** sous réserve de confirmation que vous recevrez comme chaque année par courrier électronique ou postal.

L'assemblée générale sera suivie à 20 h 00 par une présentation de Pierre Garraud intitulée « Promenade dans quelques clochers des villages du Parc ».

On ne le sait pas mais les cloches racontent des histoires ! Celle de leur naissance, celle de leur baptême... Elles possèdent aussi souvent des inscriptions ou des décors en faisant de véritables œuvres d'art.



outre l'opulence des vergers, pommes, poires, prunes, noix, le bocage environnant. Au passage, nous admirons l'église en briques dédiée à saint-André et expliquons l'art des maisons champenoises en poutres et torchis. Pas de lapin sur le chemin... nous passons du village fleuri aux grandes allées forestières, l'une d'elles nous ramenant au Lac en longeant le camping. La boucle est bouclée, autour du verre de l'amitié, cidre du terroir oblige, les derniers échanges ont lieu, les visages sont souriants, notre but est atteint.

Ghislaine SIMONNOT

(1) Circuit conçu par la commune de Mesnil-Saint-Père.

J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION LES AMIS DU PARC : JE M'ABONNE À L'ESCARBOUCLE (à découper ou à recopier)

FICHE D'ADHÉSION 2015

Nom	Prénom
Date de naissance	Profession
Adresse	
Code postal	Localité
Téléphone	E-mail

- Adhésion individuelle + Escarboucle : 22 €
- Adhésion famille + Escarboucle : 30 €
- Abonnement Escarboucle seul : 15 €
- Membre bienfaiteur + Escarboucle : au-delà

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES POUR LES ADHÉSIONS FAMILLES

Noms et prénoms des autres membres de la famille :

60 % des dons sont déductibles de votre imposition

Le chèque est à libeller à l'ordre de : "l'Association des Amis du Parc"

et à envoyer à l'adresse : **Mairie de Dosches - 4, rue du Grand Cernay - 10220 DOSCHES**

Tél. 03 25 41 07 83 - E-mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr - Site : http://www.amis-parc-foret-orient.fr

L'ESCARBOUCLE. Périodique édité par l'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient Maison du Parc - 10220 PINEY

Directeur : André Thiennot
Comité de rédaction : A. Spilmann, Y. Peuch, V. Lamblin, A. Wiczorek, A. Jean-Pierre, MP Framery, MF Barret, JP Voulinot, G. Labille, F. Portier, G. Simonnot, G. Schild, K. Lardaux.

Crédit photographique : Association des Amis du Parc et PNRFO
Décembre 2014 - ISSN 0999-4998

D'après une maquette de C. DAGUERRE & N. JUNCK sur les presses de l'Imprimerie NÉMONT S.A. Z.I. RUE DE L'EUROPE - 10200 BAR SUR AUBE Imprimé sur papier recyclé 100 %.

Conservation en archives de 200 ans. Toute reproduction, même partielle d'articles est interdite sans autorisation.

© L'ESCARBOUCLE - PINEY - 2005

Marque déposée.

